



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000061

Séance du vendredi 13 octobre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 4.3) **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), M. Denis BAUD (à partir du rapport 13.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 4.4), M. Patrick BONTEMPS, M. Patrick BOURQUE, Mme Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.3), Mme Martine BULTOT, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Sylvie JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.2.2 et jusqu'au rapport 9.1), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, M. Michel ROIGNOT, M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.2.1), M. Michel POULET **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir du rapport 4.3) **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ **Chalezeule :** M. Raymond REYLE (représenté par M. Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** M. Claude VOIDEY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **La Vèze :** M. Philippe CHANAU **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT **Marchaux :** M. Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.2.2), M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON, M. Bernard BOURDAIS **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** M. Jacques TERVEL, Mme Annick CHARPY **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.2.1), M. Robert STEPOURJINE **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche lez Beupré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE **Saône :** M. Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Claude BULLY (à partir du rapport 8.2), M. Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du rapport 8.2) **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **Arguel :** M. André AVIS **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD **Besançon :** Mme Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Emmanuel DUMONT, M. Vincent FUSTER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, Mme Lucile LAMY, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Frédérique MOZER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Martine ROPERS, Mme Nicole WEINMAN **Brillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux :** M. Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO, M. Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENO **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Yves TARDIEU **Gennes :** M. Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** M. Richard SALA **Larnod :** Mme Martine BERGIER **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, M. Albert DEPIERRE **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** Mme Christelle PETITJEAN **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, C. BALLOT, T. BENETEAU de LAPRAIRIE, R. CHAVIN-SIMONOT, V. FUSTER, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, M. JOSSE, M. LOYAT (à partir du rapport 9.2), S. MAIRE, Y. TARDIEU, J-M VERNET, P. DUCHEZEAU, J-P MARTIN.

Mandataires : S. RUTKOWSKI, E. ALAUZET, P. BONTEMPS, B. FALCINELLA, S. JEANNIN, C. TISSIER, J-J DEMONET, J. ROSSELOT, C. LIME (à partir du rapport 9.2), F. PRESSE, J. SCHIRRER, P. CONTOZ, M. COTTINY, J-H BAUER.

Objet : Programme d'actions pluriannuel du CNR découlant du projet d'établissement

Programme d'actions pluriannuel du CNR découlant du projet d'établissement

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2006 Budget Annexe CNR Imputation : 012.311	Montant BP 2006 : 3 580 541 € Montant de l'opération : 19 500 € (DM2) Solde après cette opération : 3 600 041 €

Résumé :

Les grandes orientations du projet d'établissement du CNR ont été déclinées en actions sur la période 2006-2010. Il s'agit de valider ces actions dont la réalisation est conditionnée aux moyens budgétaires alloués chaque année.

Dès septembre 2006, dans le cadre de la décision modificative n°2, deux actions seront mises en oeuvre :

- l'accroissement de 15 heures du volume horaire d'enseignement hebdomadaire pour répondre aux besoins d'accueil de nouveaux élèves,
- et la nomination d'un responsable du département « cuivres ».

Suite à la délibération n°000039 du conseil de communauté du 26 juin 2006, les grandes orientations du projet d'établissement du CNR ont été traduites en actions sur les années 2006 à 2010.

Les orientations suivantes ont été déclinées et priorisées selon :

- **l'obligation liée aux exigences pédagogiques du Ministère de la Culture, à savoir :**
 - La création d'un poste de professeur de danse classique prévue pour janvier 2008
 - La création d'un poste de professeur de danse jazz prévue pour septembre 2010
- **l'intégration de la dimension d'agglomération pour le CNR, à savoir :**
 - L'accroissement du volume horaire des vacances de 15 heures prévu pour accueillir de nouveaux élèves dès septembre 2006
 - La nomination de responsables de département
 - « cuivres » prévue pour septembre 2006
 - « instruments polyphoniques » prévue pour septembre 2008
 - « arts de la scène » (art dramatique/danse) prévue pour septembre 2009
 - Le passage à temps plein du poste de directeur adjoint, notamment pour développer les liens avec le réseau,
 - L'adaptation des actions de sensibilisation musicale en milieu scolaire
 - L'élaboration d'un programme d'actions culturelles
 - La réalisation du catalogage du fonds documentaire de la médiathèque
- **l'adaptation de l'enseignement liée aux contextes national et local, à savoir :**
 - Le tutorat des étudiants dans l'apprentissage des métiers de la pédagogie
 - L'adaptation du matériel de la formation musicale assistée par ordinateur
 - Les actions pédagogiques de l'enseignement art dramatique

Vous trouverez ci-après une synthèse calendaire et financière ainsi que les fiches actions détaillées.

Calendrier prévisionnel :

	2006	2007	2008	2009	2010
Conforter le département danse :					
- création d'un poste de professeur de danse classique			◆	→	→
- création d'un poste de professeur de danse jazz				◆	→
Poursuivre l'organisation des départements et leur développement :					
- accroissement du volume horaire des vacances	◆	→	→	→	→
- nomination d'un responsable du département « cuivres »	◆	→	→	→	→
- nomination d'un responsable du département « instruments polyphoniques »			◆	→	→
- nomination d'un responsable du département « arts de la scène »				◆	→
Evolution du personnel enseignant :					
- passage à temps plein du poste de directeur adjoint			◆	→	→
Sensibilisation musicale en milieu scolaire	◆	→	→	→	→
Action culturelle	◆	→	→	→	→
Médiathèque : catalogage du fonds				◆	→
Formation pré-professionnelle :					
- tutorat des étudiants aux métiers de la pédagogie	◆	→	→	→	→
Formation musicale assistée par ordinateur (MAO)		◆	→		
Art dramatique		◆	→	→	→

Enveloppe financière prévisionnelle des coûts supplémentaires au budget du CNR actuel :

(en euros 2006)	2006	2007	2008	2009	2010
Conforter le département danse :					
- création d'un poste de professeur de danse classique			44 000	44 000	44 000
- création d'un poste de professeur de danse jazz					15 000
Poursuivre l'organisation des départements et leur développement :					
- accroissement du volume horaire des vacances	5 837	18 750	18 750	18 750	18 750
- nomination d'un responsable du département « cuivres »	113	1 130	1 130	1 130	1 130
- nomination d'un responsable du département « instruments polyphoniques »			113	1 130	1 130
- nomination d'un responsable du département « arts de la scène »				113	1 130
Evolution du personnel enseignant :					
- passage à temps plein du poste de directeur adjoint			50 000	50 000	50 000
Sensibilisation musicale en milieu scolaire					
Action culturelle		3 000	5 000	8 000	10 000
Médiathèque : catalogage du fonds				50 000	50 000
Formation pré-professionnelle :					
- tutorat des étudiants aux métiers de la pédagogie		3 580	3 580	3 580	3 580
Formation MAO (investissement)		7 250	7 250		
Art dramatique					
Total des coûts supplémentaires /Fonctionnement	5 950	41 460	122 573	176 703	194 720
Total des coûts supplémentaires /Investissement		7 250	7 250		
% des dépenses de fonctionnement 2006 du CNR actuel	0.15	1.04	3.08	4.44	4.90
% des dépenses d'investissement 2006 du CNR actuel		35.4	35.4		

Délibération du vendredi 13 octobre 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rappel :

Total de la section de fonctionnement du CNR actuel 2006 : 3 971 696.24 €

Dont Chapitre 012 (dépenses de personnel) du CNR actuel 2006 : 3 580 541.03 € (90.15% de la section de fonctionnement)

Total de la section d'investissement du CNR actuel 2006 : 20 447 € (hors projet de construction)

Les décisions de principe à prendre sur ces évolutions seront subordonnées aux moyens budgétaires alloués.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le programme d'actions pluriannuel du projet d'établissement du CNR, qui ne sera mis en oeuvre que sous réserve des moyens budgétaires alloués chaque année.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 26 OCT. 2005

Fiches actions du projet d'établissement du CNR 2002/2007 et son prolongement
--

Les grandes orientations du projet d'établissement du CNR ont été présentées et validées en Conseil de communauté le 26 juin 2006.

Il s'agit maintenant de présenter les différentes actions de manière plus détaillées.

Les actions relèvent :

- Soit de l'**obligation liée aux exigences pédagogiques du Ministère de la Culture**, à savoir :
 - La création d'un poste de professeur de danse classique prévue pour janvier 2008
 - La création d'un poste de professeur de danse jazz prévue pour septembre 2010

- Soit de l'**intégration de la dimension d'agglomération** pour le CNR, à savoir :
 - L'accroissement du volume horaire des vacances de 15 heures prévu pour septembre 2006
 - La nomination de responsables de département
 - « cuivres » prévue pour septembre 2006
 - « instruments polyphoniques » prévue pour septembre 2008
 - « arts de la scène » prévue pour septembre 2009
 - Le passage à temps plein du poste de directeur adjoint
 - L'adaptation des actions de sensibilisation musicale en milieu scolaire
 - L'élaboration d'un programme d'actions culturelles
 - La réalisation du catalogage du fonds documentaire de la médiathèque

- Soit de l'**adaptation de l'enseignement liée aux contextes national et local**, à savoir :
 - Le tutorat des étudiants à l'apprentissage des métiers de la pédagogie
 - L'adaptation du matériel de la formation musicale assistée par ordinateur
 - Les actions pédagogiques de l'enseignement art dramatique

Vous trouverez ci-après les fiches actions :

1. Conforter le département danse
2. Poursuivre l'organisation des départements et leur développement
3. Evolution du personnel enseignant
4. Sensibilisation musicale en milieu scolaire
5. Action culturelle
6. Centre de ressources
7. Formation pré-professionnelle
8. Formation musicale assistée par ordinateur
9. Art dramatique

Action	CONFORTER LE DEPARTEMENT DANSE	
Enjeu	Mise aux normes de l'enseignement par rapport aux exigences de la DMDTS	
Constat	Le CNR dans ce domaine est très en deçà d'un fonctionnement normal, voire dans l'illégalité par rapport aux statuts propres des CNR avec triple composante : Musique, Danse, Art Dramatique	
Description de l'action	<p>Mise en place progressive d'un enseignement « normalisé » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Danse contemporaine</u> : recrutée en septembre 2004 sur la grille des assistants spécialisés, l'enseignante actuellement en formation diplômante sera lauréate du CA en juin 2007. Cette spécialisation sera donc « statutaire » à cette date. ▪ <u>Danse classique</u> : tronc commun des études assuré actuellement uniquement par une enseignante vacataire sur la grille des assistants spécialisés 1^{er} échelon. Impossibilité à ce jour de délivrer le diplôme de fin des études. Un professeur devra être recruté (PEA/16 h) en plus de l'assistante actuelle en janvier 2008. ▪ <u>Danse jazz</u> : cette discipline obligatoire n'est pas enseignée. Néanmoins il est raisonnable d'envisager la nomination d'un professeur CA pour l'inauguration du CNR (septembre 2010). Une sensibilisation et une information devront être conduites au préalable. <p>En parallèle réflexion à mener en interne sur la filière Horaires Aménagées</p>	
Partenariat	Education Nationale pour la filière Horaires Aménagées	
Calendrier de réalisation	<p>A partir de janvier 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - danse classique : janvier 2008 - danse jazz : septembre 2010 	
Moyens nécessaires	<p>Création de 2 postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En janvier 2008, 1 professeur à temps complet en danse classique <p>A prendre en compte : le départ en retraite de l'accompagnatrice affectée à la danse (assistante/20 h) durant cette période.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En septembre 2010, 1 professeur en danse jazz 	
Coût annuel	<p>44 000 € par poste</p> <p>2008 – 2009 : 44 000 € par an En 2010 : 59 000 € (1.3 poste) A partir de 2011 : 88 000 € par an (2 postes)</p>	
Financement	Chapitre 012 du budget annexe CNR	
Evaluation	- validation par la DMDTS du cursus du département danse	

Action :	EVOLUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT	
Enjeu	Départ en retraite	
Constat	8 professeurs, 5 assistants d'enseignement artistique, 4 agents au sein de l'administration du CNR sont susceptibles de partir en retraite dans les 3 prochaines années.	
Description de l'action	La pérennité de l'enseignement est bien sûr impérative, néanmoins à l'occasion des départs en retraite les profils de poste peuvent dans certains cas être modifiés. Si par exemple l'enseignement du piano, compte tenu de la forte demande pour cet instrument ne peut être transformé, la réflexion pour une meilleure adaptation aux besoins sera nécessaire pour les classes d'écriture, percussion, et de certains postes administratifs ou de surveillance.	
Partenariat		
Calendrier de réalisation	Janvier 2008	
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ départ en retraite de M. Peignier, actuellement professeur de clarinette (déchargé de 4 h d'enseignement) et Directeur Adjoint ouvrira à la nomination de 2 agents distincts ▪ Pour les autres postes : départ en retraite et recrutement correspondant, aucune incidence financière supplémentaire (vraisemblablement une diminution par rapport au coût d'une fin de carrière) <p>↳ passage à temps plein du poste de directeur adjoint</p>	
Coût annuel	50 000 € par an à compter de 2008	
Financement	Chapitre 012 du budget annexe CNR	
Evaluation	(indicateurs à définir)	
Action	SENSIBILISATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE	
Enjeu	Poursuite de l'action initiée par la Ville de Besançon, prioritairement au niveau du REP de Planoise	
Constat	1/4 des besoins est assuré sur Ville de Besançon, ce qui représente 1/10 des besoins sur le bassin de la CAGB	
Description de l'action	Etude à mener qui déterminera les actions dans le cadre de la mise en réseau et pour le CNR. Cible principale pour le CNR : sensibiliser les enfants (niveau CP/CE1) dans le cadre scolaire	
Partenariat	Education Nationale, CFMI	
Calendrier de réalisation	2007	
Moyens nécessaires	Avant élaboration d'un projet, une étude devra être menée durant l'année 2006/2007 sur les territoires de la CAGB, différents scénarios pouvant être imaginés	
Coût annuel	0 € en 2006/2007 – A définir en fonction des conclusions de l'étude à partir de 2008	
Financement	/	
Evaluation	- réalisation du programme d'actions de sensibilisation musical en milieu scolaire	

Délibération du vendredi 13 octobre 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Action	FORMATION PRE-PROFESSIONNELLE	
Enjeu	Moderniser le contenu de la formation pré-professionnelle pour l'adapter aux nouvelles exigences de formation des enseignants et des concertistes	
Constat	Le cycle spécialisé, distinct du CFEM (3 ^{ème} cycle amateur), propose une formation pré-professionnelle de haut niveau prolongé par le cycle de perfectionnement qui nécessite d'être adaptée aux attentes des étudiants.	
Description de l'action	<p>Accroître les moyens d'accompagnement des étudiants</p> <p>Amplifier et codifier la formation pré-professionnelle en s'appuyant sur des partenaires identifiés. Le cycle de perfectionnement proposerait une formation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les métiers de l'orchestre - les métiers de la pédagogie. <p>Basé sur le tutorat des étudiants clarifié par un contrat personnalisé passé entre le CNR et chaque étudiant pour chaque année scolaire.</p> <p>La préparation aux métiers de l'orchestre se baserait sur les partenariats avec les différentes structures locales.</p> <p>Un point en réflexion (à conduire cependant en parallèle avec celle sur les droits d'écolage) : une bourse d'études pourrait être allouée à l'avenir contractuellement aux étudiants pour service rendu.</p> <p>La préparation aux métiers de la pédagogie se baserait sur un tutorat des étudiants en poste et salariés dans les écoles de musique du Grand Besançon.</p>	
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - orchestre de Besançon Franche-Comté : accueil d'étudiants - service culturel de la Ville : actions « jeune public » en amont des concerts de l'Orchestre - territoire de la CAGB : recherche de nouveaux lieux de diffusion - associations de musiciens professionnels : accueil d'étudiants (Tetraktis par exemple) - Opéra Théâtre - écoles de musique associatives : accueil des étudiants sous contrat de travail. - CFMI 	
Calendrier de réalisation	A compter de septembre 2006	
Moyens nécessaires	un collège de professeurs représentant 25 heures hebdomadaires (situation actuelle). Pour 2006/2007 : 10 enseignants concernés – 5h par enseignant par an Promotion 2006/2007 : 25 étudiants environ	
Coût annuel	<ul style="list-style-type: none"> - rémunérations des enseignants (modalités non définies) : 2 500 € - 10 vacations (par année scolaire) des intervenants extérieurs (77 € pour 4 heures) : 770 € - frais de déplacement : 310 € <p>Soit un total de 3 580 € (année civile 2007) De septembre à décembre 2006 : 0 €</p>	
Financement	Chapitre 012 du budget annexe CNR	
Evaluation	<p>nombre d'élèves supplémentaires accueillis</p> <p>nombre d'étudiants reçus dans les formations CEFEDM, CFMI</p>	

Action	FORMATION MUSICALE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	
Enjeu	Mise en place d'un outil pédagogique de découverte du son et de l'écriture musicale	
Constat		
Description de l'action	Equipements de la salle Rossini de 6 postes informatiques en vue de la découverte de l'informatique musicale et de la musique électro-acoustique	
Partenariat		
Calendrier de réalisation	2007	
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - 6 ensembles informatiques complets - Logiciels spécifiques 	
Coût annuel	Matériels : 6 000 € (1 000 € par poste) + 5 000 € pour l'équipement complémentaire Logiciels : 2 000 € + Outils : 1 500 € Soit un total de 14 500 € à répartir sur deux années scolaires soit 2007 : 7 250 € 2008 : 7 250 €	
Financement	Chapitres 20 et 21 du budget annexe du CNR	
Evaluation	(indicateurs à définir)	

Action :	ART DRAMATIQUE	
Enjeu	Assurer l'enseignement obligatoire	
Constat	Classe en difficulté depuis de nombreuses années, peu d'enseignants statutaires disponibles, locaux et moyens réduits dans le cadre de l'actuel CNR	
Description de l'action	Conforter cet enseignement obligatoire au regard de la DMDTS par la nomination déjà effectuée d'un professeur en septembre 2006 L'action porte sur la réflexion à mener en interne pour élaborer le projet pédagogique de ce département à l'horizon du futur CNR.	
Partenariat	Centre Dramatique National, théâtre de l'Espace, Université, DRAC	
Calendrier de réalisation	Dès septembre 2006	
Moyens nécessaires	/	
Coût annuel	0 € pour la définition du projet	
Financement	/	
Evaluation	- réalisation du projet pédagogique du département	

Délibération du vendredi 13 octobre 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon